

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Germain MORIN

A propos du XIV^e centenaire et de
l'édition des œuvres de Saint Césaire
d'Arles (542-1942)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1942, tome 41, p. 405-412

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

A propos du XIV^e centenaire et de l'édition des œuvres de Saint Césaire d'Arles (542-1942)

Cette année 1942 coïncide avec le XIV^e centenaire de la mort de l'évêque saint Césaire d'Arles.

Je crains que nombre de lecteurs ne connaissent pas même de nom ce personnage. Voici en quelques mots une esquisse de sa vie.

Césaire naquit au territoire de Chalon-sur-Saône en 470. A dix-huit ans, il quitta secrètement sa famille et s'enfuit au monastère de l'île de Lérins, pépinière de saints, de grands évêques, d'écrivains illustres. Là, un zèle excessif à se mortifier affaiblit en peu de temps sa santé, à tel point que son Abbé l'obligea à se rendre à Arles, afin d'y consulter des médecins capables de lui rendre les forces nécessaires. Le jeune moine profita de ce congé de convalescence pour perfectionner sa formation littéraire à l'école d'un rhéteur célèbre, l'Africain Julien Pomère. L'éclat de ses mérites ne tarda pas à attirer l'attention du vieil évêque de la cité, saint Eone, qui, avec l'autorisation de l'Abbé de Lérins, lui conféra successivement le diaconat et la prêtrise, puis le chargea de restaurer la discipline dans un monastère d'une île du Rhône, identique, croit-on, au faubourg de Trinquetaille. Trois ans après, Eone étant venu à mourir, la voix

publique appela Césaire à lui succéder. Celui-ci avait à peine trente-deux ans. Persuadé de son indignité, c'est en vain qu'il courut se cacher dans un tombeau aux Aliscamps : il fut bientôt découvert et contraint d'accepter le lourd fardeau de l'épiscopat.

Comment il s'acquitta de cet office durant quarante années, la façon dont il vécut pour ainsi dire au jour le jour, les merveilles de zèle pastoral, de compatissante charité, d'influence doctrinale, qui signalèrent ce long épiscopat, tout cela nous a été décrit en détail, dans une biographie, la plus attachante peut-être des temps mérovingiens, et dont nous sommes redevables à cinq de ses disciples, trois évêques, un prêtre et un diacre, ces deux derniers compagnons et témoins de sa vie journalière. Elle nous montre ce qu'il eut à supporter de la part des princes ariens, Alaric de Toulouse, Théodoric de Ravenne, qui le maltraitèrent d'abord sur de fausses accusations, mais bientôt détrompés, le comblèrent des marques de leur haute estime et vénération ; de la part des peuplades barbares de toute race qui se coudoyaient sous les murs de sa ville épiscopale ; de la part des juifs, des catholiques de nom, ignorants de leur religion et livrés à toutes sortes de superstitions ; de la part des membres du clergé, dont la formation était on ne peut plus rudimentaire ; des évêques mêmes, ses collègues, dont la plupart s'intéressaient plus à la culture de leurs vignes qu'à celle des âmes qui leur étaient confiées.

Lui, au milieu de tant de difficultés, travaillait continuellement à répandre l'instruction, à réformer la foi et les mœurs, à mettre la liturgie et la vie religieuse en honneur, à racheter les captifs, à exercer la charité sous toutes les formes et envers tous. Il convoque et préside six conciles, importants à divers titres, et dont il est l'âme : par eux, il pose les bases de la discipline chrétienne dans les Gaules, et on peut dire sans exagération qu'il a contribué plus que tout autre à organiser l'Eglise de France, voire même d'Occident ; nous vivons encore, actuellement, de plusieurs des institutions introduites ou consolidées par ses soins. Vicaire du Pontife Romain dans le diocèse des Gaules, comprenant pour lors une partie de l'Espagne, de la Germanie et de la Grande-Bretagne, il profite de toutes les occasions pour témoigner de son

attachement à la Chaire apostolique ; disciple à la fois enthousiaste et discret de saint Augustin, il formule et fait prévaloir sa doctrine sur la grâce au fameux concile d'Orange, d'une portée œcuménique ; et sa dernière joie est de savoir qu'il quittera ce monde à la veille même de la fête du saint évêque d'Hippone, dont il avait chéri de toute son âme « le sens si catholique ». Enfin, demeuré moine jusqu'à la fin, outre une première règle pour les moines, il rédigea, le premier en Occident, une Règle des Vierges pour sa fondation arlésienne de Saint-Jean, dont le pape Hormisdas le félicita hautement : c'est cette Règle que la reine-moniale Radegonde établira dans son monastère de Poitiers, et saint Benoît lui-même, le législateur monastique par excellence, ne dédaignera pas de s'en inspirer quant à l'esprit et à la lettre même. A la veille de sa mort, Césaire se fera porter une dernière fois à son cher monastère de vierges, pour les consoler de son départ, et c'est dans leur église qu'il voudra être enterré. Tout le peuple accompagnera de larmes ses funérailles, même les juifs qui l'avaient jadis tant persécuté.

En somme, Césaire fut la plus grande figure de l'Eglise au sixième siècle ; entre saint Augustin et saint Grégoire, il clôture dignement la série des Pères et Docteurs de l'Eglise des premiers siècles.

Comment se fait-il qu'il soit aujourd'hui si peu connu, même dans les milieux ecclésiastiques ?

Cela peut tenir à bien des causes. D'abord, au pays où s'exerça son activité : la Provence, à partir du milieu du sixième siècle, se trouve à peu près isolée du reste du royaume franc ; c'est à peine si, dans les chroniques postérieures et les opuscules hagiographiques, on trouve, çà et là, quelque chose qui la concerne. Cela tient aussi à l'époque où il vécut : lui encore représente assez bien l'antique culture romaine ; après lui, c'est la barbarie en plein. Ses disciples immédiats et biographes ne savent déjà plus écrire ; et même ce Grégoire de Tours, auquel nous devons certainement beaucoup au point de vue historique, a un style vraiment déplorable, en comparaison de son voisin et contemporain, Venance Fortunat, venu du nord de l'Italie. Bref, on s'explique que dans un tel milieu, la mémoire du grand évêque d'Arles ait été si vite et si complètement oubliée, son culte si peu en

honneur ; sa biographie même, quoique si remarquable, a été peu transcrite, peu répandue : comme les quelques reliques qui nous restent de lui, tout semble s'être confiné dans l'enceinte du monastère de vierges où il voulut être inhumé.

Mais il est cause lui-même, en partie, de l'oubli et de l'ingratitude des siècles à son égard. Et voici comment. Saint Césaire est surtout grand par l'action qu'il a exercée dans toute l'Eglise d'Occident au point de vue de la prédication populaire, à telle enseigne que d'illustres érudits protestants de notre temps n'ont pas hésité à le proclamer l'orateur populaire par excellence de la chrétienté latine des premiers siècles. Sa tâche, au commencement surtout, fut loin d'être facile. Tandis qu'en Orient, chacun des prêtres présents à la liturgie prenait part à la prédication que l'évêque d'ordinaire se bornait à conclure, dans les églises du patriarcat romain, le droit de prêcher appartenait exclusivement au pontife, juge unique de là foi. Rome même voyait de mauvais œil les tentatives locales d'étendre cette importante fonction aux simples prêtres, comme on l'avait fait à Hippone pour saint Augustin. Cet exclusivisme pouvait se comprendre dans certaines régions, telles que l'Italie centrale et méridionale, l'Afrique du Nord également, où les évêchés étaient extrêmement multipliés, les diocèses peu étendus. Quoique ce ne fût peut-être pas le cas partout, il se peut qu'en général l'évêque ait suffi à prêcher à un troupeau si réduit. Mais il n'en allait pas de même pour bien des régions du nord des Alpes où les sièges épiscopaux étaient plus clairsemés, le territoire diocésain plus étendu, plus difficile à administrer, surtout à l'époque qui suivit les invasions, où la population indigène était encore plongée dans l'ignorance et la superstition, où les barbares, ariens pour la plupart, avaient besoin d'être initiés à la doctrine catholique, d'apprendre peu à peu à conformer leurs mœurs à l'idéal chrétien. A cela les évêques ne pouvaient suffire seuls, évidemment, surtout si l'on considère que nombre d'entre eux ne se souciaient guère, s'avaient même incapables d'exercer cet office indispensable de la prédication. Saint Césaire s'en rendit compte dès le début et fit tous les efforts possibles pour remédier à cette situation lamentable. Il donna

d'abord l'exemple : pendant son long épiscopat, il prêcha, non seulement tous les dimanches et jours de fête, mais même en semaine tous les jours, surtout à l'époque du carême, et même deux fois par jour, le matin et le soir. Parfois on le surprenait prêchant la nuit jusque dans son sommeil. Ses sermons n'étaient pas longs, à cause des auditeurs pressés d'aller à leur besogne ; et encore, contrairement à l'usage, permettait-il de s'asseoir à ceux qui se sentaient fatigués. Son éloquence n'avait rien d'enflé, d'ampoulé, d'affecté, rien qui ne fût à la portée des plus humbles : elle partait du cœur et allait au cœur. Nombre de ses discours pourraient aujourd'hui encore être lus du haut de la chaire chrétienne, pour le plus grand bien des populations qui demandent quelque chose de clair, de simple et de naturel. Tous cependant ne comprenaient pas l'importance et la nécessité de cet enseignement chrétien. Il arrivait parfois qu'après la lecture de l'évangile, Césaire remarquait de l'autel certains groupes qui se hâtaient de sortir pour ne pas être obligés d'assister au sermon, L'évêque alors n'hésitait pas, il s'élançait à la poursuite des fugitifs, leur criant devant tout le peuple qu'ils auraient à répondre d'une telle conduite au jugement de Dieu, que pour lui il déclinaît toute responsabilité du dommage qui en résulterait pour leurs âmes. Il alla même jusqu'à faire fermer les portes de l'église après l'évangile ; les coupables furent les premiers à se féliciter de cette mesure énergique, et du profit spirituel qu'ils en retiraient malgré eux.

Il ne suffisait pas à Césaire de remplir sa tâche d'une façon exemplaire : dans une longue circulaire, dont le langage est un modèle de zèle, de bon sens, d'humilité surtout, il engagea ses collègues, « messeigneurs les évêques », à en faire autant. Puis, comme son plus grand désir était de voir se généraliser partout cette pratique de la prédication populaire, même par le moyen des prêtres et des diacres, au cas où les évêques n'y pourraient suffire, voici l'expédient ingénieux auquel il eut recours. La bibliothèque d'Arles était abondamment fournie de manuscrits des œuvres de saint Augustin et des autres écrivains ecclésiastiques : il prit soin d'en extraire les passages les plus instructifs, les clarifiant, simplifiant, de façon à les bien mettre à la portée de son peuple. Il les faisait

précéder, d'ordinaire, d'un bref exorde, y ajoutait une conclusion pathétique de sa façon, et en faisait faire des recueils par les jeunes clercs, qu'il appelle des « commençants », et pour lesquels il sollicite l'indulgence des lecteurs. Ces recueils étaient de différentes sortes : il y en avait pour les fidèles et pour les religieux, pour les dimanches, et pour les fêtes principales de l'année, pour la catéchèse biblique préparatoire au baptême de Pâques ; mais les plus importants avaient pour objet la vie et la morale chrétiennes. C'est en cela qu'il excellait personnellement : aussi ces derniers recueils sont-ils ceux dans lesquels il faisait entrer le plus d'« admonitions », produits de sa « petitesse », comme il aimait à dire. Puis, il mettait en tête de chaque recueil le nom sonore de quelque Docteur de l'Eglise, de saint Augustin surtout, sans se soucier beaucoup de l'exactitude de ce titre ni de la provenance des différents morceaux. Son but était de prévenir par là toute difficulté contre son intention avouée de faire servir ces recueils, non seulement aux évêques, mais aussi aux prêtres et aux diacres. Sa réponse à cette sorte d'objection, nous la trouvons formulée, soit dans la circulaire aux évêques, soit, d'une façon plus officielle, dans les canons du concile de Voison du 5 novembre 529. En voici la teneur :

Nous avons jugé bon, pour l'édification de toutes les églises et pour l'utilité du peuple chrétien, que non seulement dans les villes, mais dans toutes les paroisses, on donne aux prêtres le pouvoir de prêcher la parole de Dieu. Que si la maladie empêche les prêtres de remplir par eux-mêmes cet office, qu'alors les diacres récitent au peuple les homélies des saints Pères ; car, si les diacres sont jugés dignes de lire les paroles du Christ contenues dans l'Évangile, pourquoi les jugerait-on indignes de prononcer en public les expositions qu'en ont données les saints Pères ?

Mais ce n'était pas tout, l'ambition du grand prêcheur s'étendait plus loin : ces nombreux recueils d'homélies, formés par ses soins et sous sa direction, il s'agissait de les répandre le plus possible, non seulement en Gaule et en Espagne, mais aussi et surtout parmi les populations encore en partie païennes ou hérétiques de la Germanie et de la Belgique. Il se servit pour cela des occasions que lui fournissait sa fonction de vicaire du Saint-Siège ; elle obligeait les chefs des églises transalpines qui voulaient

se rendre à Rome à passer par son intermédiaire pour obtenir des lettres de recommandation : il en profitait pour leur faire accepter l'un ou l'autre de ces homéliaires, avec promesse de leur part de les faire transcrire et lire publiquement dans les lieux dépendant de leur juridiction. Ainsi s'explique qu'aujourd'hui encore on rencontre ces sortes de recueils, plus ou moins bien conservés, dans toutes les bibliothèques quelque peu importantes, depuis l'Angleterre jusqu'au fond de l'Italie, depuis l'Espagne jusqu'à l'Alémanie, (Saint-Gall entre autres), et aux extrémités de la Germanie.

Mais comme les manuscrits de ces collections homilétiques étaient presque tous anonymes ou pseudonymes, le nom de « domnus Caesarius » n'y paraissant que par exception, et en tête de quelques pièces seulement, il en résulta qu'il fallut attendre de longs siècles avant qu'on songeât à se faire une idée de la part considérable que prit l'évêque d'Arles, de son vivant, et plus encore après sa mort, à l'œuvre de christianisation des peuples barbares. Ce ne fut guère qu'au XVII^e siècle que les Bénédictins français essayèrent de montrer combien il y avait de lui parmi les nombreux sermons mis à tort sur le compte de saint Augustin. Encore n'eurent-ils presque aucune idée de la méthode à suivre pour reconstituer l'œuvre de Césaire, méthode qui consistait avant tout à discerner les recueils manuscrits d'homélies provenant plus ou moins directement de l'atelier arlésien. Il a fallu qu'un maître génial comme Louis Duchesne vint indiquer la voie à suivre ; et pour la première fois, en 1937, de l'identification et du dépouillement de ces recueils dispersés de tous côtés parut cette édition si longtemps attendue de 238 sermons ; édition qui étonna le monde et qui doit être loin pourtant de représenter l'héritage complet du saint évêque. Car, je l'ai dit souvent, aussi longtemps qu'on n'aura pas examiné jusqu'au dernier des innombrables homéliaires conservés dans les bibliothèques, il y aura toujours chance de mettre la main sur du Césaire inédit.

Encore que les sermons, couvrant 1056 pages grand format, représentent la portion principale des œuvres du saint évêque, il reste encore à publier toute une série d'ouvrages les uns connus, les autres presque inconnus,

ou édités jusqu'ici d'une façon défectueuse : ce sont les débris malheureusement frustes de sa correspondance, les Actes des conciles présidés et rédigés par lui, ses deux Règles et autres opuscules monastiques, divers traités théologiques sur la grâce et le mystère de la Trinité, du matériel réuni en vue d'une série d'homélie sur l'Apocalypse, et enfin le Testament du Saint. Un nouveau texte de sa Vie, amélioré à l'aide des études et découvertes du jeune savant suédois Samuel Cavallin, terminera ce second volume, destiné à voir le jour avant la fin de cette année jubilaire. C'était une tâche presque impossible à réaliser au milieu des tristes événements qui ont bouleversé le monde. Si elle l'a été, malgré toutes les difficultés imaginables, c'est grâce à notre Saint Père le Pape Pie XII, dont la munificence a tenu à se charger des frais. La reconnaissance m'oblige également à mentionner aussi le nom de Son Eminence le Cardinal G. Mercati, bibliothécaire de la sainte Eglise romaine, qui a témoigné à l'entreprise une constante bienveillance. Mon jeune et déjà célèbre confrère, Dom Cyrille Lambot, en Belgique, s'est dévoué à diriger et surveiller l'impression du volume. Le savant professeur romain Antonio Casamassa, O. S. Aug., a sacrifié son temps et même ses vacances à m'aider dans la correction des épreuves à laquelle je ne pouvais plus suffire seul, mes vieux yeux s'étant usés à ce travail de près de soixante ans. Béni soit Dieu qui a permis, contre toute espérance, d'en voir enfin l'achèvement !

Fribourg, octobre 1942,
durant les fêtes du Centenaire
célébré à Arles.

Dom Germain MORIN